

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels Gaya Animalia (ci-après "l'Éducateur Canin") propose ses services d'éducation canine à ses clients (ci-après "le Client").

Article 2 - Prestations

L'Éducateur Canin propose différents types de services, notamment : bilan éducatif, éducation canine à domicile, cours collectifs, séances individuelles, conseil en comportement canin, balade éducative.
Les détails de chaque prestation, incluant les méthodes employées, sont précisés lors de la prise de contact avec le Client.

Article 3 - Tarifs

Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur au jour de la commande, affichés sur le site internet de l'Éducateur Canin ou communiqués directement au Client. Les prix sont exprimés en euros et sont nets de taxes (TVA non applicable, art. 293 B du CGI). L'Éducateur Canin se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, les prestations seront facturées au tarif en vigueur au moment de la validation de la commande.

Article 4 - Modalités de paiement

Le paiement des prestations peut être effectué par virement bancaire, chèque ou espèces. Le paiement doit être effectué avant chaque séance ou selon les modalités convenues entre les parties, notifiées sur le contrat.
En cas de retard de paiement, l'Éducateur Canin se réserve le droit de suspendre les prestations jusqu'à régularisation.

Article 5 - Conditions de report ou d'annulation

Le Client peut annuler ou reporter une séance en prévenant l'Éducateur Canin au moins 72 heures à l'avance. En cas d'annulation moins de 72 heures avant la séance, celle-ci sera due en totalité.

En cas d'annulation par l'Éducateur Canin, la séance sera soit reportée, soit remboursée.

En cas d'annulation par le client par sa propre volonté : le règlement ne sera pas remboursé, sauf cas de décès de l'animal.

En cas d'annulation indépendante de la volonté du client de type événement exceptionnel (catastrophe naturelle, accident, pandémie...), les séances d'éducation pourront reprendre dès que le maître pourra à nouveau se rendre disponible.

Au-delà de deux mois sans nouvelle de la part du Client, le programme sera considéré comme abandonné.

Article 6 - Responsabilité

L'Éducateur Canin s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour accomplir les prestations prévues dans les meilleures conditions possibles. Cependant, l'Éducateur Canin ne pourra être tenu responsable des dommages causés par le chien du Client pendant ou après les séances, ces derniers restant sous la responsabilité de leur propriétaire.

Aucune garantie ne sera donnée sur la résolution des troubles du comportement ou sur l'obtention de résultats en éducation.

Article 7 - Assurances

Le Client est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile pour son chien. L'Éducateur Canin est, quant à lui, couvert par une assurance responsabilité professionnelle.

Article 8 - Données personnelles

Les informations collectées par l'Éducateur Canin lors de la prise de contact avec le Client sont strictement confidentielles et destinées exclusivement à la gestion des prestations. Elles ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Article 9 - Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de Bordeaux.

Article 10 - Acceptation des CGV

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve dès la signature du contrat.

Fait à Noailles, le 01 septembre 2024

GAYA ANIMALIA